

## **APPEL A CANDIDATURES**

### **RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT DANS LE TRI-NATIONAL DE LA SANGHA**

**Projet :** Développement et validation d'un Plan de gestion intégré et harmonisé à l'échelle du Tri-national de la Sangha (TNS).

**Baillleur :** Assistance Internationale de l'UNESCO (Fonds du patrimoine mondial) – Requête n°3590.

**Organisme d'exécution :** Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS).

**Note :** *Dans le présent document, le terme "consultant" est employé de manière générique pour désigner aussi bien un homme qu'une femme.*

#### **1. Contexte**

Le Tri-national de la Sangha (TNS) est un complexe forestier transfrontalier d'Afrique centrale d'une valeur écologique exceptionnelle, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012. Il est composé de trois parcs nationaux contigus situés dans trois États : le Parc national de Lobéké (Cameroun), le Parc national de Dzanga-Ndoki (République centrafricaine), et le Parc national de Nouabalé-Ndoki (République du Congo).

Malgré cette unité écologique, le bien fait face à un défi structurel lié à l'absence d'un plan de gestion harmonisé à l'échelle du paysage TNS, chaque segment national disposant actuellement de son propre plan d'aménagement. En réponse à ces constats, les décisions 44 COM 7B.174 et 47 COM 7B.45 du Comité du patrimoine mondial invitent les États parties à élaborer un plan de gestion harmonisé couvrant l'intégralité du paysage TNS afin de créer une gestion conjointe effective. La présente assistance internationale de l'UNESCO vise donc à combler ce déficit de planification par le développement et la validation d'un instrument de gestion intégré, conforme aux standards internationaux de l'UNESCO et opérationnel pour les gestionnaires du TNS et les acteurs locaux.

#### **2. Objectifs et étendue de la mission**

Sous la supervision de la Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS), le consultant national assure l'exécution technique du projet. Sa mission est de concevoir un plan de gestion intégré et opérationnel permettant d'harmoniser les actions de

conservation entre les trois pays du TNS. Il travaille sous la coordination de l'expert international, et en étroite collaboration avec les acteurs des instances de gouvernance du TNS.

### **2.1. Phase 1 : diagnostic et analyse du TNS**

La consultant aura pour mission de :

- Réaliser une revue exhaustive des plans nationaux et des cadres réglementaires du Cameroun, de la RCA et du Congo.
- Consolider les données géospatiales (cartes de zonage, inventaires de biodiversité, données anti-braconnage, etc).
- Rédiger le rapport de diagnostic consolidé mettant en évidence les résultats de la phase de diagnostic et d'analyse du TNS.

### **2.2. Phase 2 : développement et validation du Plan de gestion intégré TNS**

- Conduire la collecte de données sur le paysage du TNS et animer les focus groups locaux, en garantissant l'inclusion des femmes, des jeunes et des peuples autochtones.
- Analyser les données collectées et élaborer la première version du Plan de gestion intégré et harmonisé (PGI) incluant une vision commune, un zonage harmonisé, un dispositif de gouvernance et un plan financier.
- Conduire des réunions régulières avec les acteurs de la conservation du paysage TNS sur l'élaboration du plan de gestion intégré
- Présenter et amender le projet de plan lors de l'atelier tri-national de validation regroupant une trentaine de participants.
- Produire le document technique du Plan de gestion TNS, ainsi qu'un résumé non technique pour les communautés.
- Superviser la production des supports de communication pour la vulgarisation du Plan de gestion à l'échelle du paysage TNS.
- Rédiger les rapports périodiques d'exécution du projet, ainsi que le rapport méthodologique final du projet.

### **3. Livrables attendus :**

Phase 1 : diagnostic et analyse du TNS

- Rapport de revue documentaire et réglementaire du TNS avec les données géospatiales.
- Rapport de diagnostic consolidé du TNS.

## Phase 2 : développement et validation du Plan de gestion intégré (PGI)

- Rapport de consultation des parties prenantes
- Rapport de traitement et d'analyse des données collectées.
- Première version du PGI.
- Rapports des réunions techniques de coordination.
- Rapport de l'Atelier tri-national de validation.
- Document sur la version finale du PGI et Résumé non technique.
- Les rapports périodiques du projet, rapport méthodologique et rapport final.

### 4. Profil recherché (qualifications)

L'expert national devra posséder une connaissance approfondie de la gouvernance et la gestion du paysage TNS (Lobéké, Dzanga-Ndoki et Nouabalé-Ndoki).

- Formation : diplôme d'études supérieures (Master ou Doctorat) en gestion des ressources naturelles, environnement, foresterie, gestion des sites naturels du patrimoine mondial ou domaine connexe.
- Expérience locale : une expérience avérée dans la conservation et gestion durable au sein du Tri-national de la Sangha.
- Une expérience minimale de 5 ans dans la gestion et conservation des sites naturels du patrimoine mondial, de préférence les aires protégées transfrontalières.
- **Compétences techniques :**
  - Maîtrise des cadres réglementaires nationaux liés à la gestion des forêts et de la faune, ainsi que des plans de gestion des aires protégées.
  - Une maîtrise des outils de gestion des sites naturels du patrimoine mondial suivant les procédures et orientations de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO
  - Une maîtrise de la cartographie et des systèmes d'information géographique (SIG).
  - Connaissance des acteurs locaux du TNS (ONG, autorités préfectorales, chefs traditionnels).
- **Nationalité et résidence :** être de nationalité camerounaise ou congolaise ou centrafricaine (pays du TNS) et résider dans l'un de ces pays.

- **Langues** : maîtrise parfaite du français (écrit et oral), et l'anglais sera aussi un atout.

## 5. Conditions de travail et rémunération

Le consultant national travaillera en présentiel au Bureau exécutif de la FTNS à Yaoundé au Cameroun. Toutefois, selon les besoins opérationnels de la mission, le consultant pourra travailler à distance ou dans la zone d'invention du projet. Le volume de travail effectif pour le consultant national est évalué à un forfait total de **30 jours de consultance**. Ce volume de travail est réparti mensuellement selon les besoins des deux phases du projet et suivant son calendrier d'exécution sur la période d'**août 2026 à janvier 2027**.

La rémunération sera calculée sur une base journalière et correspondra à un montant total pour la durée complète du projet. Le projet prendra en charge les frais de déplacement du consultant pour les missions de terrain, ainsi que pour l'atelier de validation du Plan de gestion intégré TNS.

## 6. Durée de la mission :

La Consultation est d'une durée de six (06) mois (Août 2026 – janvier 2027).

## 7. Modalités de candidature

Le processus de recrutement est organisé par le Bureau Exécutif de la FTNS.

Les candidat·e·s intéressé·e·s sont invité·e·s à soumettre leur dossier de candidature à l'adresse email suivante : [candidature@fondationtns.org](mailto:candidature@fondationtns.org), avec en objet « Candidature Consultant National TNS ».

**Composition du dossier** : ces documents ci-dessous doivent être joints en un seul fichier PDF portant le nom : **PGI\_TNS\_[nom du candidat]**.

- **CV détaillé** ;
- **Lettre de motivation**
- **Proposition technique et financière** (maximum trois pages format A4).

N.B. : Les candidatures féminines sont vivement encouragées

**Date limite de dépôt** : le dossier de candidature doit être envoyé par mail **au plus tard le 31 juillet 2026 à 23h59 GMT+1**